

Grand oral de l'ENM

Par **celinee**, le **06/07/2015** à **14:51**

Bonjour,

Actuellement en master 1 carrière judiciaire, je voulais avoir des informations concernant le grand oral de l'enm.

Quel type de questions sont posés,etc....

Je vous remercie pour vos réponses!!!

Par **Herodote**, le **06/07/2015** à **18:43**

Bonsoir,

Le grand d'oral de l'ENM se déroule en trois parties. Il prend d'abord place après l'épreuve (collective) de mise en situation.

Après, chaque candidat tire au sort un sujet de culture générale (avec des thèmes aussi variés qu'une citation d'un auteur, ou encore "qu'est-ce qu'un bobo", ou "le télétravail"), que l'on prépare, et ensuite, présente devant le jury (sous forme d'exposé). Après, le jury pose quelques questions sur le sujet, ou d'autres questions (toujours orienté culture générale). Pour cela, ils peuvent se servir du dossier (il faut s'attendre par exemple, à savoir qui est Jules Ferry si l'on a eu son bac dans un Lycée Jules Ferry par exemple, ou encore, un peu l'histoire de sa ville de naissance (est-ce que quelqu'un de célèbre y est né? Y a vécu?), certaines questions peuvent être très obscures, aussi il ne s'agit pas de d'avoir nécessairement réponse à tout, mais d'être capable de rebondir, et réagir lorsque l'on est coincés... Et parfois oser dire "je ne sais pas." Certaines questions sont conçues pour que le candidat ne soit pas capable d'y répondre (ou alors, c'est un monstre !)).

Après, la deuxième partie porte sur la motivation. Ils regardent le cursus du candidat (études, stages, etc.), et interrogent le candidat, au regard de ce parcours. S'il y a eu quelques "accidents de parcours", ils poseront des questions dessus, mais ce n'est pas un élément pris en compte en tant que tel (ils essayent de se faire une idée de la personnalité du candidat). C'est aussi l'occasion de parler de ses stages, expériences professionnelles, etc. C'est là une partie essentielle, car il faut démontrer que l'on est pas là par hasard, et que l'on est réellement motivé et à sa place.

Troisième partie, échange sur l'épreuve de mise en situation. Quelles impressions a eu le candidat, ce qui lui a plu, ne lui a pas plu, etc. Le jury fait des remarques sur le comportement

du candidat (n'a pas assez pris la parole, ou au contraire, a coupé la parole aux autres, s'en est bien sorti, etc.), et tient compte de la réaction du candidat aux remarques qui lui sont faites. Ils vont chercher la petite bête, mais c'est volontaire, pour voir comment le candidat réagit face à la critique.

C'est une appréciation d'ensemble qui préside à la notation. Est-ce que le jury, pense que le candidat devant eux, a ce qu'il faut pour être magistrat. C'est en sommes, un entretien d'embauche, mais avec 7 recruteurs (2 magistrats (dont un conseiller hors hiérarchie à la Cour de cass, le président du jury), 1 avocat, 1 conseiller d'Etat, 1 professeur agrégé de droit, 1 psychologue, et 1 "personnalité extérieure").

C'est une épreuve, mais on peut s'y préparer, et c'est tout à fait faisable (personne n'en meurt !).